

envoyé : 5 juin 2023 à 23:44

de : Gouttegatas Dominique <gouttegatas.dominique@puy-de-dome.gouv.fr>
à : noelarchimbaud@puy-de-dome.gouv.fr, Nemoz René <nemoz.rene@puy-de-dome.gouv.fr>, ld63@puy-de-dome.gouv.fr, deniscabaussel@puy-de-dome.gouv.fr, georges.villeneuve2@puy-de-dome.gouv.fr, catherine.bonnefoy63@puy-de-dome.gouv.fr Maire
Vollre Montagne <mairie@vollre-montagne.net>, yves.dubien@puy-de-dome.gouv.fr, Jean-François DELAIRE <jf.delaire@puy-de-dome.gouv.fr>, "fabien.dubost" <fabien.dubost@puy-de-dome.gouv.fr>, dorisd63@puy-de-dome.gouv.fr

objet : Re: Conseil municipal élections sénatoriales

Bonjour, après lecture du procès verbal: Des ajustement a apporter.

Afin de rétablir la vérité sur la réunion du 7 avril 2023 aux Volloroises Vollorois et aux générations futures il est nécessaire d'apporter les modifications suivantes sur le procès-verbal.

L'ordre du jour.

01- il ne s'agit du vote du budget primitif mais du REVOTE suite à l'erreur concernant le FC TVA fonctionnement lors de la première réunion sur le vote du budget du 27 mars 2023, le maire a été interpellé une fois le budget voté et la séance close, le public notamment Christiane Gouttegatas et Gaël Degrutère sur l'erreur évidente sur le FC TVA fonctionnement. A la suite de cela le lendemain le maire rectifie le budget et l'envoie le vendredi sans le faire revoter par le conseil, au contrôle de légalité, ce qui est totalement illégal, la remarque a été faite par les conseillers Denis Cabaussel, René Némoz et Yves Gouttegatas à Mme la sous préfète de Thiers, cette dernière a demandé au maire de revoter le budget primitif 2023.

Assumer ses erreurs et non les cacher serait une bien meilleure méthode

Copie a la sous préfète de Thiers Yves Gouttegatas